



## DELIBERATION Conseil Municipal

Séance du 20/03/2023

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	L'an deux mille vingt-trois, le vingt mars, à vingt heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. LAFAGE Stéphane.
En exercice : 19	
Présents : 18	
Nombre de suffrages : 19	<b><u>Etaient présents :</u></b> M. COLLOMBET Cyril, M. CORRAL Anjel, M. COURBIS Joël, M. DEVISE Stéphane, M. DOHA Médard, Mme FOUREL Huguette, Mme GARNIER VALLA Stéphanie, M. GINÉ Elios, Mme HEBRARD Magali, Mme JUGE Olga, M. LAFAGE Stéphane, Mme LIONNETON Leslie, Mme PIC Christiane, Mme PORTE COURTIAL Nathalie, Mme PRAS Aurélie, Mme ROSSI Bénédicte, M. SOUCHE Pascal, Mme VACHER Marion
<u>Date de convocation</u> 14/03/2023	<b><u>Procuration(s) :</u></b> M. DEVISE Michaël donne pouvoir à M. GINÉ Elios
<u>Date d'affichage</u> 14/03/2023	<b><u>Etai(ent) absent(s) :</u></b>
VOTE : Adoptée à l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0	<b><u>Etai(ent) excusé(s) :</u></b> M. DEVISE Michaël  A été nommé comme <b><u>secrétaire de séance</u></b> : M. CORRAL Anjel

Numéro interne de l'acte : 2023-23

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

Rapporteur : Madame Magali HEBRARD

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, attribue les subventions aux associations et autres organismes de droit privé suivants. Le montant total de la dépense sera inscrit au compte 65748 «autres personnes de droit privé».

SLOW

NOM DES ASSOCIATIONS	LIEU DU SIEGE SOCIAL	SUBVENTION
ACCA	CORNAS	164 Euro
AS CORNAS	CORNAS	800 Euro
AMICALE LAIQUE	CORNAS	164 Euro
ASSOCIATION LA MURE	CORNAS	440 Euro
LES 5 SENS EN ÉVEIL	CORNAS	200 Euro
BIEN VIVRE A CORNAS	CORNAS	293 Euro
PREVENTION ROUTIERE	PRIVAS	170 Euro
LA BOULE DES VIGNERONS	CORNAS	164 Euro
CLUB "LES JOURS HEUREUX"	CORNAS	164 Euro
LES PETANQUEURS DE CRUSSOL	SAINT PERAY	164 Euro
LA MAINADA	CORNAS	150 Euro
Union Fédérale	SAINT PERAY	150 Euro
	<b>TOTAL</b>	<b>3023 Euro</b>

Fait à CORNAS

Le secrétaire de séance  
M. CORRAL AnjelLe Maire.  
M. LAFAGE Stéphane